

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 23 mai 2014 à 20h30**

Etaient présents : Mmes Chantal BEAUFILS - Danielle LOPES -
Isabelle DESMEDT - Céline BATTE - Chrystelle GUILLAUME
Mrs Philippe LAVANDIER - Jean-Luc VARLET - Alain CAUDAL -
Jean-Philippe HUTIN - Christophe JOVANI - Jérôme DUHANOT -
Mickaël MONMUSSON - Romuald LUZY - Ludovic MEUNIER -
Gérard LEPEN -

Absent excusé : //

Absent : //

Secrétaire de séance : Chrystelle GUILLAUME

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.
Approbation à l'unanimité du compte rendu de réunion du 25/04/2014

Ordre du jour :

- Location logement n°3 bis Rte de Saint-Florentin - délibération 2014-50

Suite au départ de l'ancienne locataire Mme Karine STAGNO et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
. décide d'attribuer le logement à Mme Evelyne GOUPIL domiciliée à Saint-Sauveur (Yonne).

- Etude géotechnique - parcelle futur C.P.I. - délibération 2014-51 -

Le Maire fait part au conseil municipal des devis concernant l'étude géotechnique sur la parcelle du projet de construction du Centre de Première Intervention.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
. accepte le devis GEOTEC de Monéteau pour un montant de :
H.T. 1 150,- € soit T.T.C. 1 380,- €

- Mairie - Système de détection intrusion - Projet sécur'pro -

Le Maire fait part d'un devis de chez C.T. C.A.M. (filiale sécurité C.R.C.A.) pour la mise en place d'un système de sécurité intrusion avec levée de doute par interphonie, raccordement de l'installation sur le centre de télésurveillance CTCAM et proposition d'un contrat de maintenance préventif (1 visite par an).
Le Conseil municipal, à l'unanimité, charge Mr Romuald LUZY de se renseigner pour l'établissement d'un autre devis.

- Poste informatique « accueil mairie » - délibération n°2014-52 -

Le Maire fait part au conseil municipal du devis concernant le remplacement du poste informatique à l'accueil de la mairie. Celui actuel sera mis dans la pièce du cadastre, à la disposition des conseillers municipaux, pour le suivi du Sofrel de la station d'épuration, des radars pédagogiques, du cadastre, du bulletin municipal et des recherches sur internet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Accepte le devis J.V.S. Horizon à Saint-Martin s/le Pré pour un montant, en :

- Investissement : Matériel et Installation technique :
H.T. 1 065,- € soit T.T.C. 1 278,- €
- Fonctionnement : Maintenance matériels :
H.T. 85,80 € soit T.T.C. 102,96 €

.../...

- **Déchetterie « Soleines/Venoy » - Communauté de l'Auxerrois -**

Cette déchetterie a été inaugurée le 16 mai 2014.

L'ouverture se fera le 02 juin prochain.

Cette déchetterie est prévue pour les communes de Venoy - Bleigny le Carreau, Villeneuve St Salves et Montigny la Resle.

Elle se trouve à 10 minutes de notre commune, en passant par Merry, Bleigny le Carreau, Thorigny puis au lieu-dit le Bois de Soleines.

Ou par Villeneuve St Salves, sortie de cette commune, 1^{ère} route à gauche, direction CURLY, puis au bout à gauche, direction la déchetterie.

Les heures d'ouverture : **ETE** du 01/04 au 31/10

- Mardi - jeudi - samedi - de 9h30/12h - 14h30/18h

Les heures d'ouverture : **HIVER** du 01/11 au 31/03

- Mardi - jeudi - samedi - de 10h/12h - 14h/17h

Nous avons accès aux autres déchetteries de la Communauté de l'Auxerrois :

Auxerre « les cassoirs » - Monéteau - Augy - Branches -

(les horaires seront mis au bulletin municipal n°61).

Dans tous les cas, les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés, mais ouvertes tous les samedis, toute la journée.

Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits, et espérons que certains administrés arrêteront de transporter leurs déchets en dehors de ces horaires.

- Pâtis de la commune :

Actuellement, nous tolérons, sur ce pâtis, les déchets verts.

Certaines personnes ne respectent pas le lieu.

Le conseil municipal à 14 voix Pour et 1 abstention a décidé de fermer ce lieu le 31/12/2014.

- Bornes d'apport volontaire sur la commune :

La commune dispose de 2 emplacements recueillant des Points d'Apport Volontaire « P.A.V. »

Vers la station d'épuration : point complet : - verre - papiers- emballages -

Vers le terrain de football : - verre uniquement -

En novembre 2010, la Communauté de l'Auxerrois a déployé son service de collecte en proposant un service de collecte du TRI au porte à porte. Depuis cette date, il avait été décidé de garder un point P.A.V. complet en « secours ».

Aujourd'hui, les P.A.V. commencent à être vieux et usagés. De plus, un incendie a été constaté le 14/03, rendant la borne à EMBALLAGES inutilisable.

Ce contexte permet de s'interroger sur la performance des colonnes d'apport volontaire.

La Communauté de l'Auxerrois nous propose l'enlèvement de la colonne PAPIER et le non remplacement de la colonne EMBALLAGES.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de garder la borne PAPIER et de demander le remplacement de la borne EMBALLAGES, vu que le passage de l'enlèvement du TRI n'est qu'un mercredi sur deux.

- **P.L.U. Plan local d'urbanisme**

Nous vous informons que trois réunions sont prévues avec l'étude URBANENCE pour le suivi de notre P.L.U.

- **Lundi 16 Juin 2014 à la mairie** :

- . **9h30** : avec les agriculteurs.

- . **14h00** : réunion de travail avec les membres de la commission urbanisme et la commission bâtiments communaux.

- . **19h00** : réunion avec tous les administrés de la commune.

.../...

Ordre du jour :

- . Présentation de l'outil « P.L.U. » :
- . le diagnostic,
- . le P.A.D.D. - Projet d'Aménagement et de Développement Durables -
 - Documents mis à la disposition du public :
- . dossier de Mr le Préfet « les porteurs à connaissances »,
- . registre de concertation,
- . diagnostic,
- . le P.A.D.D.

- Vente du véhicule utilitaire « IVECO » - délibération 2014-53 -

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire d'encaisser la vente du véhicule IVECO, immatriculé 8541 RB 89 pour un montant de 900,- €
Charge le Maire d'établir le titre de recette, au nom de Mr LEVAVASSEUR Marin et de porter cette somme à l'article 775 du budget communal.

- Décision modificative - transfert de crédits - délibération 2014-54 -

Les produits de cession s'imputent uniquement en investissement recettes, au chapitre 024.

Afin de ne pas déséquilibrer le budget, le conseil municipal, à l'unanimité décide de modifier les crédits comme suit :

Section d'investissement :

- . recette : chapitre 024 produits des cessions d'immobilisation + 900 €
- . dépense : chapitre 21 - article 21571 matériel roulant + 900 €

Section d'exploitation :

- . recette : chapitre 77 - article 775 produits des cessions d'immobilisation - 1 250 €
- à chapitre 75 - article 758 produits divers de gestion courante + 1 250 €
- . dépense : chapitre 67 - article 675 valeurs comptables des immobilisations cédées - 5 000 €
- à chapitre 65 - article 658 charges diverses de gestion courante + 5 000 €

- Sorties enfants sur 2014 - délibération 2014-55 -

Le Maire fait par au conseil municipal des animations estivales organisées par l'**Yonne Tour Sport** du Conseil Général de l'Yonne.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- . décide d'organiser une sortie sur la commune d'HERY le lundi 21 juillet.
- . le transport sera organisé par « CRESSON Voyages » pour un montant de 145,- €
- . les enfants partiront à 9h30, pour un retour à 17h30, ils seront encadrés par des bénévoles de la commune.
- . les enfants amèneront leur pique-nique et la commune participera au goûter.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- . décide d'organiser une « **Journée nature & découverte** » en partenariat avec les associations pour l'initiation au sport « Tennis-Gym-Judo-Foot » et les autres associations pour l'organisation d'autres ateliers et l'amicale des pompiers pour la « défense & sécurité ».

Cette journée aura lieu sur le complexe sportif le samedi 30 août, suivi d'un feu d'artifice.

Associations

La commission Fêtes & Cérémonies décide d'organiser une réunion avec les Présidents des Associations sportives et culturelles.

Cette réunion aura lieu le samedi 28 juin à 10h00 en mairie

- Rythmes scolaires

Un courrier a été adressé au Conseil général, à la Directrice de l'Inspection académique et au transport « CRESSON voyages » pour les horaires de transport.

Une réunion aura lieu avec le Comité de pilotage le mardi 27 mai à 19h00 pour étudier un projet d'expérimentation, vu que la majorité des parents ont choisi le vendredi après midi pour les trois heures d'ateliers.

- Syndicat d'aménagement de la Vallée du Serein « rivières »

-

Une assemblée générale concernant la vallée du serein a eu lieu le 15 mai à GUILLON. Cette assemblée a officialisée la décision du Préfet de réunir les deux syndicats de la vallée du serein en une seule entité. Celle-ci étant renforcée pour tenir compte de l'ensemble de ses affluents et du bassin versant concerné. C'est dans ce cadre que notre commune est sollicitée pour participer aux coûts des études et des travaux dont ce syndicat a désormais la compétence. Les données nous concernant portent sur 10 kms de rives des rus qui vont se déverser sur cette rivière et pour 1 600 hectares de bassin versant desservi.

Pour un budget de fonctionnement qui reste encore à définir, mais évalué à environ 150 000 € notre participation serait de l'ordre de 2 000 €

Lors de cette assemblée générale, le Président de ce syndicat a été élu. Celui-ci a décidé de répartir en trois secteurs le bassin hydrographique du serein :

- serein amont - serein moyen - serein aval -

et désigner trois vice-présidents.

Nous faisons parti du secteur serein aval. A été élu à ce poste Mr Patrick CANCIANI de PONTIGNY. Ainsi que les membres du bureau.

Logiquement cette compétence rivière devrait revenir aux E.P.C.I. concernés, cependant la communauté de l'auxerrois n'a pas souhaité s'y engager, mais sera probablement obligée de la faire en 2016.

- Divers :

C.P.I. : Monsieur le Ministre de l'Intérieur nous autorise par arrêté du 07 avril 2014, à titre exceptionnel, la prorogation de validité de la subvention de l'Etat « enveloppe parlementaire » de 10 000,- € pour une période d'un an, soit jusqu'au 14 mai 2015.

Exploitants agricoles : arrêté préfectoral n°DDT/SEA/2014.15 fixant les conditions dérogatoires de brûlage des chaumes.

Ces dérogations nécessitent une déclaration préalable en Mairie.

Renégociation Prêts « DEXIA CL » : La Caisse Française de Financement Local nous a répondu que nos contrats de prêt ne prévoient pas la possibilité de renégociation et qu'à ce jour, elle n'est pas en mesure d'accéder à des demandes qui soient dérogatoires aux contrats de prêt.

« Néanmoins, elle nous invite à nous reporter à nos contrats de prêt qui peuvent contenir, le cas échéant, en fonction de la nature des prêts une clause de remboursement anticipé et nous laisse apprécier si cette faculté contractuelle de remboursement anticipé pourrait répondre à nos besoins » !

Convention S.D.I.S. de l'Yonne & C.P.I. de Montigny la Resle -

- délibération n°2014-56 -

Le Maire fait lecture de la nouvelle convention avec le S.D.I.S. de l'Yonne relative aux sapeurs pompiers volontaires du C.P.I. de Montigny la Resle.

La convention, signée en 2004 a évolué au cours de l'année 2013, en tenant compte de l'évolution des interventions et il a été acté de rendre obligatoire **le choix du Secours à Personne dans le choix des missions.**

.../...

Cette nouvelle convention porte sur :

- . les modalités d'exercice des missions,
- . les modalités relatives aux visites médicales et examens médicaux,
- . la gestion administrative du C.P.I. et de la présente convention,
- . les éléments de mise en œuvre de la présente convention.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, charge le Maire de signer cette nouvelle convention.

A.S.A. de l'Auxerrois :

. 20^{ème} Rallye national Terre de l'Auxerrois les 25 - 26 - 27 juillet 2014.

Un contact sera pris, avant le 20 juin, avec l'association afin de donner notre avis écrit à Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations « D.D.C.S.P.P. ».

Ce rallye est prévu en dehors du village.

Bienvenue à TOUS pour :

Regroupement pédagogique :

- . **Kermesse** des écoles à Montigny la Resle le vendredi 13 juin
- . **Spectacle** « Chants » à Lignorelles le vendredi 27 juin

Olympique « TENNIS » :

- . **Fête du Tennis** le dimanche 6 juillet à partir de 10h.

Commune & Associations :

- . Journée nature & découverte + **Feux d'artifice** le samedi 30 août.

Séance levée à 23h30

Prochaines réunions : vendredi 20 juin à 20h30
vendredi 19 septembre à 20h30

Le Maire,
Chantal BEAUFILS